



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-57220>

Département(s) de publication : **74**

Annonce n° **24-57220**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-41551

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Gaillard

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21740133000014

Ville : GAILLARD

Code postal : 74240

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 74

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations pour l'entretien du patrimoine arboré de la Ville de Gaillard

Code CPV principal - Descripteur principal : 77211500

Type de marché : Services

Description succincte du marché : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification du contrat. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent les options (prestations similaires et reconductions)

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre : 50% Délais d'intervention en cas d'urgence : 5%

Méthodologie utilisée pour la valorisation des déchets naturels : 5% Prix : 40%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 17/05/2024 à 23h00, lire 30/05 /2024 à 23h00
-

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/05/2024